

Quand les déchets sont valorisés en énergie

Les ordures ménagères résiduelles du Nord-Finistère sont incinérées dans le pôle dédié du Spernot pour produire de la chaleur et de l'électricité. Découverte de l'unité de Sotraval et de ses missions.

Au Spernot, à Brest, à proximité de la déchetterie, Sotraval (qui regroupe un ensemble d'établissements publics locaux) exploite son unité de valorisation énergétique des déchets. Communément désignée par le sigle Uved. « Nous sommes en charge des traitements des déchets de tous types du Nord Finistère et de la production d'énergie renouvelable », précise Stéphane Baron, le directeur. Qui explique que l'usine, construite en 1988, traite les ordures ménagères résiduelles: les déchets qui restent après les collectes sélectives. « Le Nord Finistère en produit 142 000 tonnes. Ici, nous pouvons en traiter 125 000. Le reste va à Briec et à Carhaix. » Le cheminement, c'est Jean-René Robin, directeur technique, qui le détaille.



1 « Les camions arrivent sur le site, entrent dans l'usine et déversent, cinq jours sur sept, les déchets dans la fosse. »

2 Une fosse de 23 mètres de hauteur. « Un agent commande un grappin qui dépose les déchets dans une trémie. Ils sont poussés dans l'un des deux fours par un système de tiroirs. »

3 Les fours ne peuvent accepter la moindre tonne à moins de 850 °C. « Nous incinérons sept jours sur sept. » Soit 2500 ton-

nes de déchets par semaine. « Cela représente une centaine de camions. À l'issue du processus, nous avons trois camions de cendres et une vingtaine de mâchefer (lequel est transformé à Plabennec en scorgrave, un matériau utilisé dans la construction de routes, de plateformes...). »

Pour traiter les fumées générées par le processus, un bâtiment a été construit en 2005 afin de respecter les normes en vigueur au niveau européen.

L'unité de valorisation énergétique des déchets produit de l'énergie grâce à la vapeur dégagée: de la chaleur pour 25 000 équivalents logements et de l'électricité pour 30 000 équivalents logements.

4 Une ligne spécifique a été créée pour les déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri) : aiguilles, seringues, pansements, compresses : « Il n'en existe que deux en Bretagne, à Brest et à Nantes », précise

Stéphane Baron. Pourquoi une ligne spécifique ?

« Parce que ces déchets doivent être éliminés dans un environnement sécurisé. Ils circulent dans des bacs jaunes fermés à l'intérieur de l'usine, sont montés en trémie dans un ascenseur pour être incinérés dans le four. »

2 800 tonnes sont ainsi traitées par an. « Les bacs vides repartent ensuite en désinfection. » Y.G.

En chiffres

- **1988** : construction de l'unité de valorisation énergétique de déchets (Uved) au Spernot à Brest.
- **50** : le nombre de salariés du pôle de valorisation énergétique du Spernot: 35 à l'Uved, les autres à l'administration et équipe réseaux.
- **21** : le chiffre d'affaires de Sotraval en millions d'euros.
- **250 000** : le tonnage annuel des déchets traités.
- **125 000** : en tonnes, la quantité d'ordures ménagères résiduelles traitée chaque année à l'Uved.
- **2 800**: en tonnes, la quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux, incinérés à Brest.
- **75 000**: le tonnage annuel des déchets verts broyés et valorisés.
- **15**: l'investissement, en millions d'euros, réalisé pour construire le bâtiment de traitement des fumées en 2005.
- **7**: en millions d'euros, l'investissement réalisé pour la construction de l'unité de combustion de plaquettes forestières, dont l'inauguration est prévue le 23 novembre.
- **1 300**: en m², la superficie de panneaux photovoltaïques installés au centre d'exploitation et de maintenance du tramway.
- **27 000**: le nombre de tonnes issues de la collecte sélective triées dans l'unité de valorisation des emballages ménagers Tri Glaz à Plouédern.

La production d'énergie renouvelable

Sur le site du Spernot (16 hectares dont quatre sont occupés par la Sotraval) qui, avant la construction de l'unité de valorisation énergétique des déchets était une décharge, on procède également à la valorisation des déchets verts. Les branchages, tontes de pelouse... déposés sont enrichis de fientes de volaille et lisier de porc pour être transformés, chez des agriculteurs, en broyat qui va retourner à la terre. « Nous traitons 75 000 tonnes de déchets verts par an », précise Stéphane Baron.

L'une des missions de l'établissement est de produire des énergies renouvelables. « Notre unité est saturée et nous ne pou-

vant produire davantage de chaleur. Pour accompagner Brest métropole, qui veut développer son réseau de chaleur, nous construisons donc une unité de combustion de plaquettes forestières. » À proximité de l'Uved, elle sera inaugurée le 23 novembre.

« Nous fournissons également de l'énergie pure au travers de panneaux photovoltaïques : 1 300 m² sont installés sur les bâtiments du centre d'exploitation et de maintenance du tramway et 700 m² sur la toiture de la médiathèque des Capucins. L'électricité produite est revendue à EDF. Nous allons sans doute

développer cette activité. »

Et, même si le site n'est pas à Brest, il faut rappeler que la Sotraval propose également le service de collecte sélective, autrement appelée collecte des recyclables propres et secs, dans son unité Tri Glaz, à Plouédern. « C'est une autre configuration puisqu'on est là dans la valorisation de la matière. Nous trions les produits qui vont être réutilisés par des industriels. » Et de citer les bouteilles en plastique qui redeviendront bouteilles en plastique, l'acier, les journaux, revues et magazines... « Cela représente 27 000 tonnes chaque année. »



L'unité de combustion de plaquettes.